

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	QUI RÉALISE L'ACTION	BUDGET (USD)	SOURCES DES FINANCES	DATES	RÉSULTATS OBTENUS
G1. Etendre le champ actuel des rapports des secteurs des mines et des hydrocarbures au secteur minier artisanal et au secteur forestier	S1. Retracer et maîtriser les revenus du secteur artisanal et aider à atténuer les conflits collatéraux dans les zones d'exploitation artisanale minière et forestière;	A1. Entreprendre les études de cadrage du secteur minier artisanal et du secteur forestier.	Les périmètres des opérateurs miniers artisanaux et forestiers ainsi que les cadres référentiels des flux financiers sont connus.	PWC Moore S CE	200 000,00	GOUV	Janvier à Mai 2015	
		A2. Redynamiser les Centres de négoce où tous les opérateurs artisanaux (compris les coopératives des creuseurs vendraient librement leurs minerais.	Le secteur artisanal est formalisé.	CE ST	85 000,00	GOUV	2015 et 2016	
	S2. Déterminer le cadre référentiel des flux financiers d'avantage du secteur minier artisanal et secteur forestier et établir les périmètres des exploitants de ces deux secteurs pour accroître la transparence.	A3. Valider et publier les études de cadrage du secteur minier artisanal et du secteur forestier.		CE	125 000,00	GOUV	Mai 2015	
		A4. Sensibiliser les parties prenantes à la collecte de données du secteur minier artisanal et du secteur forestier.	Les Rapports du secteur minier artisanal et du secteur forestier sont publiés.	ST	375 000,00	GOUV	Sept 2015 à avril 2016	
		A5. Recruter un AI et publier les Rapports ITIE-RDC 2014 et 2015 du secteur minier artisanal et du secteur forestier.		AI	627 331,00	GOUV	Janvier 2016	
		A6. Organiser des ateliers en faveur des parties prenantes d'analyse des rapports du secteur minier artisanal et du secteur forestier.	Les rapports sont bien expliqués pour susciter un débat public	ST	490 360,00	GOUV	Avril 2016	

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	QUI RÉALISE L'ACTION	BUDGET (USD)	SOURCES DES FINANCES	DATES	RÉSULTATS OBTENUS
G2. Rendre les Rapports ITIE indispensables pour la transparence et la redevabilité	S3. Amener le Parlement, le Gouv. les Régies Financières, les agences de contrôle et de vérification, les organismes chargés des réformes et de notation, les chercheurs, les investisseurs, les parties prenantes, les citoyens à utiliser les rapports ITIE.	A7. Consulter les parties prenantes pour qu'elles se prononcent sur le contenu des rapports	Les améliorations souhaitées sont répertoriées et intégrées dans les Rapports.	ST	284 997,00	GOUV	Mai 2015 à Juillet 2017	
		A8. Améliorer la présentation des rapports pour les rendre compréhensibles par les différentes parties prenantes.	Un nouveau format des rapports ITIE compréhensibles par les différentes parties prenantes et le grand public est élaboré et adopté par le CE.	AI CE ST	880 923,00	GOUV	Juin 2015 à Décembre 2017	
		A9. Publier les rapports avant les sessions budgétaires du Parlement d'octobre de chaque année avec les améliorations et sous le format proposés par les PP.	Publication des rapports entre le 30 avril (clôture année fiscale) et le 31 août (début ouverture session budgétaire du Parlement) de chaque année.	CE	752 500,00	GOUV	30/06/15 ITIE-RDC 2013; 30/08/15 ITIE-RDC 2014; 30/08/16 ITIE-RDC 2015; 30/08/17 ITIE-RDC 2016;	
		A10. Organiser des ateliers de Mise à niveau des PP pour analyser les rapports publiés sous le modèle du SI	Les délégués des PP sont aptes à interpréter le contenu des rapports lors de la dissémination	Experts du SI ST	467 255,00	GOUV	Mai 2015 à Décembre 2017	

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	QUI RÉALISE L'ACTION	BUDGET (USD)	SOURCES DES FINANCES	DATES	RÉSULTATS OBTENUS
G3. Renforcer le débat public entre les gouvernants et les citoyens	S4. Rendre effectif le principe de redevabilité dans la gouvernance des ressources naturelles	A11. Disséminer les rapports	Le débat public est engagé sur la gestion des revenus du secteur extractif	OSC ST	450 000,00	GOUV	Mai 2015 à Décembre 2017	
		A12. Faire connaître l'ITIE au grand public.		ST	150 000,00	GOUV	Janv. 2015 à Déc 2017	
	A13. Faire agir et interagir les groupes cibles	ST		150 000,00	GOUV	Janv. 2015 à Décembre 2017		
	A14. Susciter l'intérêt des groupes cible pour qu'ils s'approprient le processus	ST		204 000,00	GOUV	Janv. 2015 à Décembre 2017		
	S5. Amener le Gouvernement à faire des choix judicieux dans la gestion des revenus du secteur extractif	A15. Rencontrer le Premier Ministre et le Parlement pour obtenir leur facilitation d'une rencontre préliminaire entre le Gouv. et les délégués de la société civile autour de la redevabilité sur les revenus du secteur extractif.	Des solutions nouvelles et efficaces aux problèmes sont proposées et des méthodes modernes et plus rationnelles sont employées pour assurer la bonne gouvernance dans les revenus du secteur extractif.	CE	125 000,00	GOUV		
	S6. Incorporer dans le Code minier, le Code des Hydrocarbures et le Code forestier les dispositions sur la transparence et la propriété réelle conformément à la Norme ITIE	A16. Organiser des réunions d'échanges avec les Commissions parlementaires en charge de révision du code minier, de la rédaction du projet de code pétrolier et le code forestier pour qu'elles prennent en compte dans les prochains Codes les dispositions sur la transparence et la propriété réelle.	Les dispositions sur la transparence et la propriété réelle sont prises en compte dans les prochains Codes minier, pétrolier et forestier.	CE	60 000,00	GOUV		
	S7. Appuyer les actions de la Société civile tendant au débat public sur la gestion des revenus du secteur extractif							

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	QUI RÉALISE L'ACTION	BUDGET (USD)	SOURCES DES FINANCES	DATES	RÉSULTATS OBTENUS
		A17. Organiser des conférences avec des partenaires de haut niveau au sujet de la gestion des revenus du secteur extractif.	Un cadre d'échanges trimestriels entre le GMP et les autres forces externes concernées par la redevabilité est établi.		438 850,00	GOUV		
		A18. Organiser des rencontres entre les opérateurs artisanaux avec le GMP sur le cadre référentiel du secteur minier artisanal.	Lister les problèmes et des propositions des solutions pour installer la transparence	ST	600 630,00	GOUV		
		A19. Organiser des rencontres entre les opérateurs du secteur forestier avec le GMP sur le cadre référentiel du secteur forestier.	Cerner les problèmes et les propositions des solutions pour installer la transparence.	ST	379 050,00	GOUV		

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	QUI RÉALISE L'ACTION	BUDGET (USD)	SOURCES DES FINANCES	DATES	RÉSULTATS OBTENUS
G4. Promouvoir la bonne gouvernance du GMP	S8. Améliorer continuellement les performances dans la mise en œuvre de l'ITIE	A20. Mettre en phase les textes actuels régissant l'ITIE RDC avec la Norme.	Le cadre légal de fonctionnement de l'ITIE-RDC est conforme à la norme	CE				
		S9. Internaliser tous les coûts des actions de la société civile orientées vers la bonne gouvernance des revenus du secteur extractif.	A21. Tenir régulièrement les réunions du GMP et publier les PV	Cerner les priorités du moment et poursuivre les buts organisationnels	CE	564 000,00	GOUV	3e mercredi du mois de Jan 2015 à Déc.2017
	S10. Instituer une gestion financière saine et rigoureuse et instaurer l'obligation de rendre compte	A22. Préparer en consultation avec les PP des programmes budgétaires pluriannuels.	Le plan de fonctionnement de l'ITIE-RDC est publiquement accessible sur le site web	ST	45 000,00	GOUV	Mai 2015 à juin 2017	
		A23. Publier tous les documents de l'ITIE-RDC	Les PP sont informées des décisions, de la mise en œuvre des politiques financières et des résultats obtenus, de sorte qu'elles puissent suivre efficacement les coûts de la mise en œuvre.	ST	84 999,00	GOUV	Permanent	
	S11. Veiller au respect des textes régissant le GMP	A24. Assurer le fonctionnement du Secrétariat Technique	Le plan de fonctionnement est adopté par le CE et exécuté	CE	4 423 821,00	GOUV	Jan 2015 à Décembre 2017	
		A25. Entreprendre un sondage d'auto-validation de la mise en œuvre de l'initiative	L'auto-évaluation est réalisée.	ST	375 000,00	GOUV	Janvier à mars 2017	
	TOTAL GENERAL					12 338 716,00		